



2017

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire



Du

18/11/2017

Par

Pierre Louis LE MESLE



Le samedi 18 novembre, l'AERO MODEL CLUB de CHATEAUDUN a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle du Club, Maison des Associations, 6 avenue du général de Gaulle à CHATEAUDUN.

Membres du conseil d'administration présents :

M. Pierre Louis LE MESLE	Président
M. François BARRAULT	Secrétaire
M. Stéphane NADLER	Trésorier
M. Thierry PIZANTI	Vice-président

M. Jacques GREGOIRE
M. Pascal DA NAZARE
M. Philippe BRICE
M. Gérard VIOLON

Autres membres du club présents: 10
Personnes absentes excusées : 9

Le président Pierre Louis LE MESLE ouvre sa 7^{ème} assemblée générale, la 47^{ème} depuis la création du club en 1970 et remercie l'ensemble des membres présent.

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT

Le président Pierre Louis LE MESLE, remercie Monsieur André GALERNE, Adjoint au Maire délégué aux Sports, qui a honoré l'assemblée de sa présence en représentant, la Ville de CHATEAUDUN.

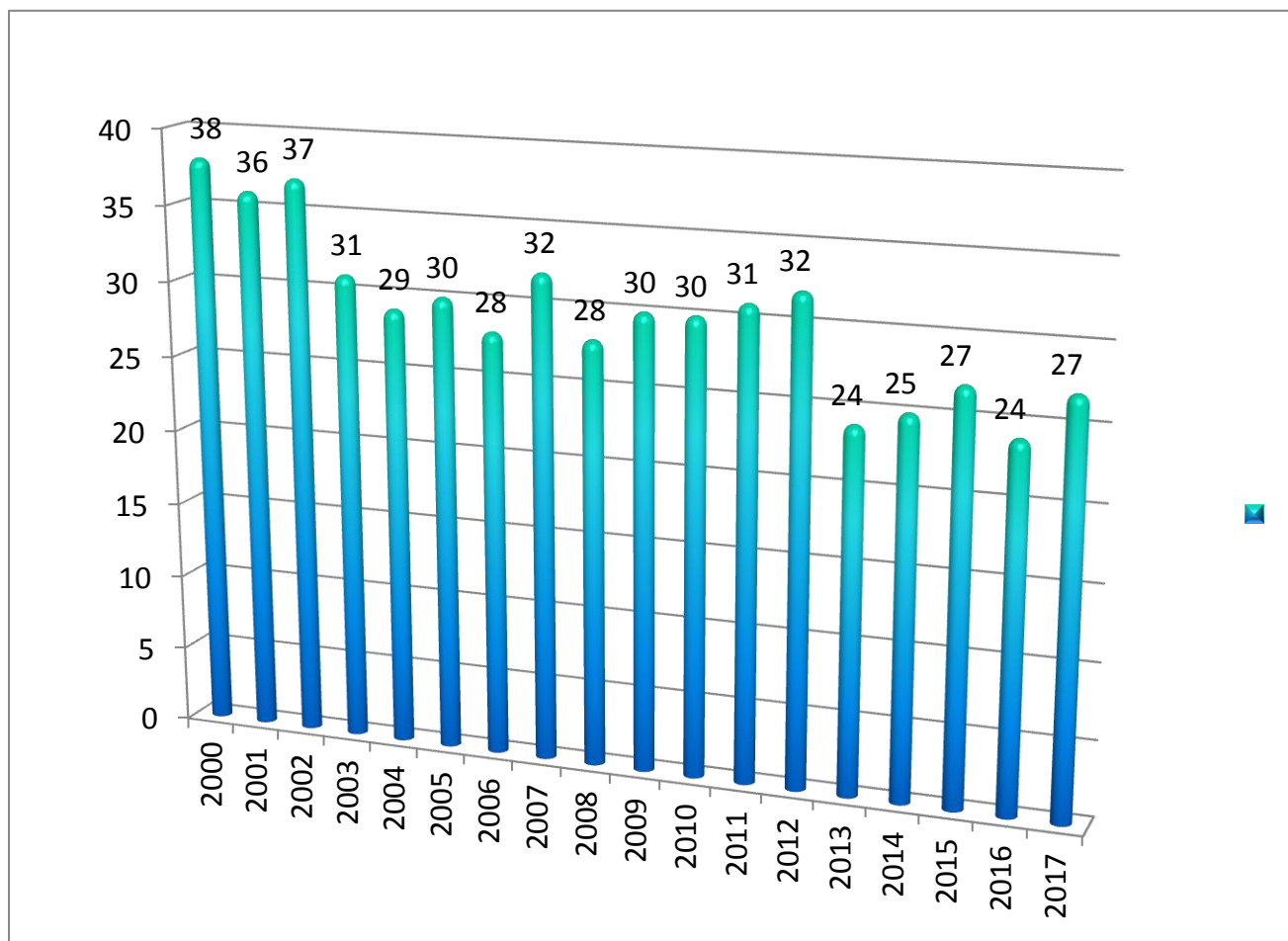
Il précise qu'à la vue du nombre de personnes présentes à cette assemblée, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc librement délibérer.

Il commence sa présentation par le bilan annuel de l'Association pour la saison 2016-2017. Ce bilan montre une hausse significative du nombre d'adhérents inscrits au club à fin octobre 2017 par rapport à l'année 2016, soit un effectif de 27 personnes.

- 19 licences séniors dont 18 hommes et 1 femme
- 8 cadets

Le président précise que tous les licenciés de l'année 2016 ont renouvelés leur licence et que personne n'a quitté l'association ce qui est un bon signe de stabilité. Puis il présente la localisation géographique des 27 membres de l'association et l'activité.

Celle-ci est stable depuis plusieurs années avec un effectif depuis 2013 fluctuant entre 24 à 27 membres pour une pratique essentiellement tournée vers le vol à voile.



La catégorie F5j a pris une bonne place au sein du club. Elle est de loin la catégorie la plus pratiquée par ses membres et par le nombre de compétitions disputées à travers la France.

Ainsi le logo sur notre polaire à l'image du Club et de la ville de Châteaudun a été vu et est maintenant largement connu sur les terrains, dans la pratique de notre sport. L'Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN fait partie des clubs du département les plus actifs en compétition.

Chaque Samedi nous sommes relativement nombreux à venir s'entraîner et plus encore depuis qu'il nous est permis de pratiquer notre loisir sur le terrain tout les jours de la semaine depuis le levé au couché du soleil et ce sont nos retraités qui en profitent le plus.

Les disciplines Fédérales de planeurs en vol thermique : F3Q et F5J se portent très bien et sont les plus pratiqués. La catégorie F3J voit une baisse significative, seulement 2 concours auront été disputés en dehors de celui organisé par le club.

Le vol de loisir avion motorisé a été absent cette année. Le manque de candidat à l'école de pilotage en est une raison.

Francis DAVID habitant près de la salle PAULSEN est fortement intéressé pour relancer l'activité Indoor. Des contacts ont été pris avec la Mairie de CHATEAUDUN et de nouveaux créneaux pour la période Scolaire 2017/2018 ont été accordés.

Le Président fait remarquer que globalement les membres les plus présents sur le terrain tout au long de l'année, se sont bien investis dans la préparation et le déroulement de toutes les rencontres organisées par l'Association, ce qui a contribué à leurs totales réussites et dégager des recettes significatives.

Il remercie particulièrement la Ville de CHATEAUDUN qui par le prêt d'un barnum de 12m x 6m, demandé un peu tardivement, a su répondre au besoin et contribué à la grande réussite du concours de sélection pour l'équipe de France F5J, une première pour notre Club.

Les membres de l'association présents applaudissent chaleureusement pour cette réactivité.

Le Président enchaine sur les conséquences de la Loi Drone sur notre activité sur notre terrain. Il présente les 3 points importants de cette loi qui nous seront imposables lorsque les décrets et arrêtés seront publiés dans le courant de l'année 2018.

- 1) Enregistrement des modèles
- 2) Formation du télépilote
- 3) Notices des aéronefs

Ainsi que la synthèse sur les différents sites de vols. (Annexe 1)



L'ENTRETIEN DU TERRAIN

Le président remercie Philippe BRICE et François BARRAULT qui, tout au long de la saison, ont donné de leur temps pour tondre et entretenir les pistes et parkings. Il montre ensuite les nombreux points d'améliorations qui seront au calendrier 2018

Le Terrain

➤ **Entretien**

Merci à nos 2 retraités **Philippe BRICE** et **Pierre Louis LE MESLE**, régulièrement Présents, pour le maintient des installations et plus particulièrement de la tonte des pistes et parking qui représente de nombreuses heures passées sur les sièges des tondeuses.



Ainsi qu' à **François BARRAULT** pour le passage d'un rouleau compresseur pour aplanir des pistes

Le Terrain

➤ **Aménagements et réparations à venir**

- Le carrelage de l'auvent du bungalow reste toujours à remettre en état.
- Remplacement du contre plaqué des tables
- Amélioration des zones des bases (blocs ciment)
- Achat de plan de table et tréteaux
- Etagères pour améliorer le rangement du conteneur
- Couverture du dessus du conteneur
- Amélioration de la fermeture de la porte du bungalow



L'ECOLE DE PILOTAGE





Romain SIRAC, nouveau membre cadet de l'association, suite à la fête des Associations de la Ville de CHATEAUDUN 2016, est définitivement lâché et autonome. Il est en phase de perfectionnement.

Simon MAILLE (cadet) également lâché, a participé à sa 1^{ère} compétition, le F5J d'Octobre à Nottonville.

Sacha MAILLE (cadet), continu l'écolage avec son papa.

Nicolas CHANSARD (cadet) quant à lui, il fait maintenant parti de l'équipe des compétiteurs et ses résultats en compétitions sont très encourageants.

L'Ecole de Pilotage

			
Nicolas (Planeur) Lâché Compétiteur Classé*	Romain (Avion) Lâché Perfectionnement	Sacha (Planeur) Ecole de pilotage	Simon (Planeur) Lâché Débute en compétition

* 1 Mai F5J Châteaudun : 4^{ème}/38 et 1^{er} de l'AMCC
9 septembre F3Q Château Thierry : 7^{ème}/12



NOTRE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Pierre Louis LE MESLE présente ensuite le bilan des manifestations qui se sont déroulées tout au long de la saison.

Comme l'année dernière les concours F5J ont vu une belle participation de nos compétiteurs (entre 6 et 9 pilotes) dont le 1^{er} Championnat de France à SERMANGE.

Le F5J est maintenant la catégorie la plus concourue.

Cette année les membres de l'A.M.C.C. se sont déplacés sur :

- ▶ 17 compétitions de F5J qui ont rapporté : 1 médaille d'Or – 2 Argent – 3 Bronze
- ▶ 3 compétitions de F3J
- ▶ 4 compétitions de F3Q qui ont rapporté: 2 médailles d'Argent
- ▶ 1 compétition de F3K
- ▶ 2 compétitions de FF2000 qui ont apporté 1 médaille d'Or
- ▶ 1 compétition de Durée-Précision qui a rapporté 1 médaille d'Argent et 1 de Bronze

Globalement, un peu moins de compétitions et participation qu'en 2016 et moins de médailles aussi.





NOS CONCOURS SUR LE TERRAIN DE NOTTONVILLE

- **Le 1 mai**, un concours de vol à voile F5J (planeur de durée à propulsion électrique) où 38 concurrents se sont disputés la première marche du podium.

CONCOURS F5J

organisé par l'Aéro-Model-Club de Châteaudun
SUR SON TERRAIN DE NOTTONVILLE



LUNDI 1 MAI 2017

- Accueil et formalités à 8h30
- Briefing à 9h15
- 1er Vol à 9h30
- Apéro offert et Repas tiré du panier à 12h30
- Fin des vols à 16h30

Résultats dimanche à 17h



Inscription sur Forum F3News ou
par mail : plemesle@sfr.fr

Fin des inscriptions
Vendredi 28 avril à midi



- **Le 20 et 21 Mai**, un concours de vol à voile F3J (planeur de durée avec mise en altitude au moyen d'un treuil électrique).
28 concurrents se sont battus avec l'aérologie pour aller jusqu'au bout des 10 minutes de vol imposées par cette discipline et faire le meilleur score après un atterrissage de précision dans une cible.



CONCOURS F3J
organisé par l'Aéro-Model-Club de Chateaudun
SUR SON TERRAIN DE NOTTONVILLE

- Accueil et formalité samedi à partir de 11h et dimanche à 8h30
- Briefing samedi à 13h et dimanche à 9h
- 1er vol samedi à 13h15 et dimanche à 9h15
- Fin des vols samedi à 18h et dimanche à 16h30
- Apéro et repas samedi et dimanche midi à 12h30
- Apéro et repas samedi soir à partir de 19h

Résultats dimanche à 17h

AÉRO-MODEL-CLUB CHATEAUDUN

Inscription sur Forum F3J ou par mail : plemesle@sfr.fr

Fin des inscriptions jeudi 18 mai à midi

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI 2017



- **Le 24 et 25 juin**, un concours de vol à voile F3Q.

14 compétiteurs habitués dans cette catégorie sont venus s'affronter sous un temps radieux. Pour effectuer les 2 épreuves par manche constituées par: une épreuve de vitesse, le planeur devant parcourir une distance de 1000 mètres entre 2 balises espacées de 250 mètres après une mise en altitude au moyen d'un autre modèle motorisé et largage à une altitude de 200 mètres. Une épreuve de durée, le modèle mis en altitude par le même principe que l'épreuve de vitesse, devant cette fois-ci réaliser un temps de 8 minutes suivi d'un atterrissage de précision dans une aire délimitée.

L'Aéro-Model-Club de Châteaudun
Organise sur son terrain de Nottonville

AÉRO-MODEL-CLUB CHATEAUDUN

Une Compétition de Durée-Vitesse* F3Q

FFAM Fédération Française d'Aéromodélisme
L'Aéromodélisme
Loisir ou compétition
Un Sport-Une Passion

FAI

www.amcchateaudun.net

Ouverte à tous planeurs disposant d'un crochet de remorquage

Le 24 et 25 juin 2017

* Compétition non ouverte au Public



- **Le 27 août**, une Rencontre de Grands Planeurs.
Les très bonnes conditions météorologiques ont permis aux 21 pilotes présents de faire évoluer leur superbes machines dont les plus spectaculaires avaient une envergure supérieure à 7 mètres.



- **Le 7 et 8 octobre**, un concours F5J réunissant, sous un soleil digne d'une journée de printemps, 42 pilotes, soit pratiquement autant qu'en 2014 lors de la 1^{ère} coupe de France, pour réaliser des manches de 10 minutes de temps de vol avec atterrissage de précision dans une cible de 10 mètres de rayon. Ces compétiteurs sont venus dans le but de se sélectionner pour faire partie de la toute première équipe de France qui disputera les premiers Championnats d'Europe en Bulgarie en 2018. Une fois de plus, ils ont pu apprécier l'accueil que leur réserve chaque année l'Aéro-Model-Club de Châteaudun avec l'aide de la Ville.

**CONCOURS
de sélection F5J**

Organisé par l'Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN
SUR SON TERRAIN DE NOTTONVILLE

Comptant pour la Sélection
de l'Équipe de France 2018

Samedi 7 et Dimanche 8 Octobre 2017

SAMEDI

Accueil et Formalités à 10h00
Repas tiré du panier à 12h00
Briefing à 13h15
1er Vol à 13h30
Fin des vols à 17h30
Apéro et Repas du soir à 19h00

DIMANCHE

Briefing à 9h15
1er vol à 9h30
Repas à 12h00
Reprise des vols à 13h30
Fin des vols à 15h30

Résultats Dimanche à 16h00

**Aéro-Model-Club
CHATEAUDUN**

Inscription sur Forum F3News ou
par mail : plemesle@sfr.fr
FIN DES INSCRIPTIONS
jeudi 5 octobre à midi



Tous les concours se sont parfaitement déroulés et ont connu un grand succès. Les 143 pilotes qui ont foulé le gazon du terrain de l'A.M.C.C. ont fait que le taux de participation a été en hausse par rapport aux 111 pilotes de 2016.



LES DEPLACEMENTS

Les membres compétiteurs du club se sont déplacés sur les concours :

- **En F3J** à Joigny et Brétigny.



- En F3Q à: au Championnat de France à Léognan – Château Thierry – Nevers



- **En FF2000** à: Brétigny – Etrepagny



- **En F5J** à: Chartres - Brétigny - Le Tremblay sur Mauldre - Etrepagny – Tarragona (Inter-tour en Espagne) - Nantes - Saint martin le Beau - Kent (Angleterre) - Toldijk (Hollande) - Le Tréport - Angers (Eurotour Loire Valley Trophy) - au Championnat de France à Sermange - Le Coudray Monceau - Thouars - Crespière

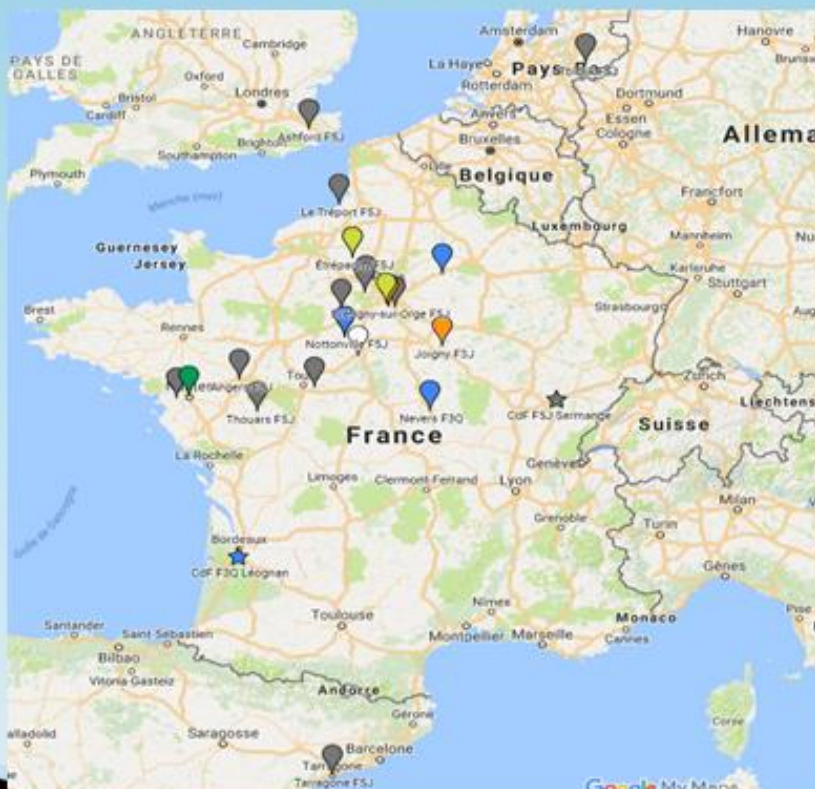


- **En F3K à: Nantes**



Localisation des rencontres nationales et inter 2017

-  F5J
-  F3J
-  FF2000
-  F3Q
-  F3K
-  D-P
-  CdF F5J
-  CdF F3Q



Cette année, les membres compétiteurs se sont classés 78 fois en dehors de nos propres compétitions.

30 concours ont été disputés à travers la France et l'étranger soit 6 compétitions de moins par rapport à 2015

Mais les trajets ont été plus importants avec l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande

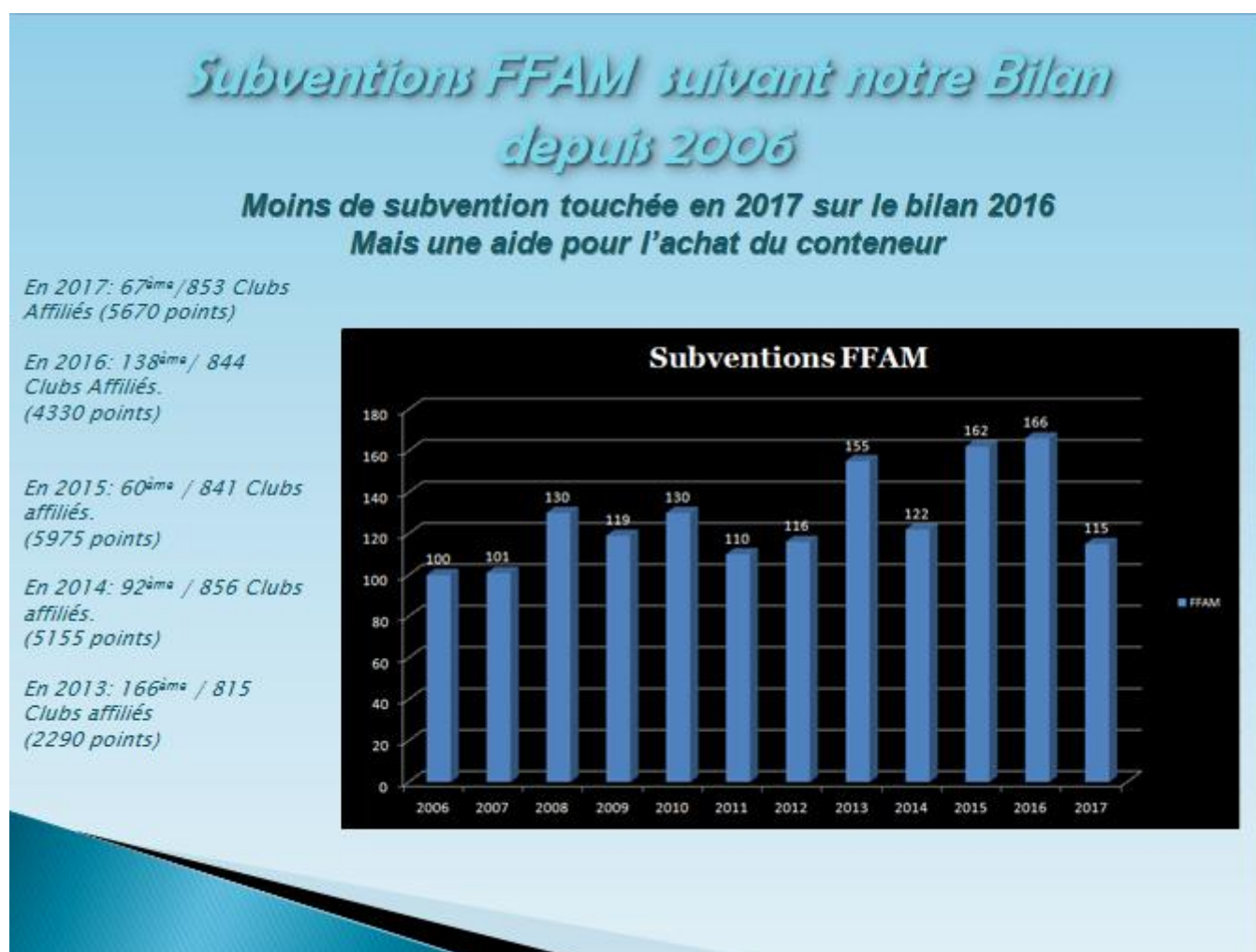
Le président remercie tous les membres compétiteurs qui, par leur motivation, se sont déplacés dans les concours et ont remportés 11 podiums, ce qui est très honorable.

Toutes les courbes des graphiques montrent que le club est toujours en progression et très actif malgré son petit effectif. (Annexe 2).

 **LES AIDES ET SUBVENTIONS**

Pierre louis LE MESLE montre ensuite le détail des aides et subventions reçues pour l'année 2017. Cette année, elles ont été au nombre de 4. La fusion du CRAM (Comité Régional d'Aéro-Modélisme) avec le CDAM (Comité Départementale d'Aéro-Modélisme) pour ne faire plus qu'une LAM Centre Val de Loir (Ligue d'Aéro-Modélisme) a provoqué la perte de la subvention que nous apportez le CDAM28. Il profite de la présence de Monsieur GALERNE pour remercier vivement la Ville de CHATEAUDUN qui apporte largement son aide et contribue à la réussite des objectifs et au bilan de l'Association, les licenciés pour leur contribution, la Fédération Française d'Aéro-Modélisme et le Conseil Départemental.

Le président présente le détail de notre bilan au niveau fédéral et souligne la belle progression depuis l'année 2006. Notre Club se classe 67^{ème} sur le plan national sur un total de 853 clubs, alors qu'il était classé 138^{ème} l'année d'avant. Une progression due en partie à une plus grande participation au Championnat de France F3Q et aux 1^{er} Championnat de France F5J.



Pierre Louis LE MESLE félicite les membres compétiteurs de l'association qui ont contribué à ce classement par leur engagement en compétition et de ce fait permettra au club de toucher une meilleur subvention de la par de la FFAM en 2018.

 **LA COMMUNICATION**

Le président présente les moyens de communication et rappelle que notre tenue à l'image du Club et de la Ville de Châteaudun fait toujours sensation sur les terrains. Il fait part que la plaquette a largement été diffusée lors de la fête des Associations le 9 septembre.

La Communication

- Notre tenue, polaire, polo et casquette à l'image du Club et de la Ville de CHATEAUDUN fait toujours autant d'effet sur les terrains





La Communication

- Participation à la Fête des Associations









ACTIVITÉS

PARCOURS EN VOIE LIBRE

COORDONNÉES GPS DU TERRAIN

PRESENTATION DU CLUB

DISCIPLINES ET COMPÉTITIONS

NOUS CONTACTER

COTISATIONS 2016

AGÈRES	FFAM 2016 AMCC 2016
Adhérer	107 €
Titulaire 2 (1 an de cotisation)	65 €
Titulaire 3 (2 ans de cotisation)	97 €
Clubet (1 an de cotisation)	34 €
Carte de membre (sans droit de vote)	40 €

A la fin de la présentation du rapport moral et sportif, Pierre Louis LE MESLE présente de bilan financier et budget prévisionnel de l'association.

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN			
Bilan Financier Saison 2016 / 2017			
RECETTES	Montant En Euro	DEPENSES	Montant En Euro
Licences	2194,00 €	Licences	1154,00 €
Subventions	2540,00 €	Reversement subvention	75,00
Compétitions	3267,30 €	Compétitions	2316,67 €
Ventes magasin	-€	Achats magasin	- €
Divers	35,00 €	Divers	98,10€
Intérêts	50,39 €	Frais de terrain	2768,05 €
		Cotisations assurances	277,00 €
		Matériels	174,48 €
		Investissement	- €
		Réunions	350,83
		Virement internes	
		Sous total	7214,13 €
		Bénéfice/Déficit de l'exercice	872,56 €
Total	<u>8086,69€</u>	Total	<u>8086,69 €</u>
 Soldes des comptes au 31/10/2017			
Banque	1486,51 €	Disponible au 31/10/2016	7432,02 €
Caisse	18,07 €	Bénéfice de l'exercice 2017	872,56 €
Compte épargne	6800,00 €		
Disponible au 31/10/2017	<u>8304,58 €</u>		<u>8304,58 €</u>

Un bilan positif, en partie dû aux compétitions qui ont été organisées par l'Association et qui ont toutes rencontrées un réel succès.

Pierre Louis LE MESLE fait un comparatif des bilans des concours organisés en 2016 et ceux qui l'ont été en 2017 afin de montrer que les 2 concours de sélection organisés sur 2 jours ont contribué pour une bonne partie au bénéfice de ce bilan (Annexe 3)

Le budget 2015-2016 et le budget prévisionnel 2016/2017 (Annexe 4) sont approuvés à l'unanimité.

A l'issue de cette présentation, du rapport moral, du compte rendu sportif, du bilan financier de l'année 2016 / 2017, Le président Pierre Louis LE MESLE laisse la parole à Monsieur André GALERNE Adjoint au Maire délégué aux sports de la Ville de CHATEAUDUN.

M. GALERNE André félicite le club pour ses différentes participations et résultats dans les concours régionaux et même internationaux et cela malgré notre faible nombre d'adhérent. Il souligne que ce ne sont pas les clubs avec une forte structure et un nombre de licencié important qui fonctionnent le mieux.

Il félicite aussi la bonne tenue des comptes financiers et évoque la subvention de la ville qui restera stable sans augmentation ni diminution car la Ville de Châteaudun encourage fortement les petites structures sportives et associatives qui ont une plus grande vulnérabilité et maintiennent malgré cela un tissu social.

Il fait remarquer également que la ville a su réagir très rapidement pour aider l'association tant pour le prêt de la tente pour le concours F5J que pour la mise en place d'un créneau horaire pour l'utilisation de la salle PAULSEN et cela à la suite d'une demande tardive lors de la journée des associations. Pierre Louis LE MESLE est très conscient de cette réalité et remercie de nouveau Monsieur GALERNE pour toutes ses actions.

Au final Monsieur GALERNE est content de l'association et précise que la Ville de Châteaudun, dans la limite de ces moyens, continuera à l'aider.

A la suite de la prise de parole de Monsieur GALERNE, l'Assemblée passe à l'élection du Conseil d'Administration et à l'élection de son Président.



PRESENTATION DU TIERS SORTANT

4) Election du conseil d'administration



- Président : LE MESLE Pierre Louis (Membre sortant)
- Secrétaire : BARRAULT François
- Trésorier : NADLER Stéphane
- Conseiller Technique : PIZANTI Thierry

Membres

GREGOIRE Jacques
MAILLE Jérôme (Membre sortant)
Philippe BRICE
DA NAZARE Pascal (Membre sortant)
VIOLON Gérard



Le président demande aux personnes du tiers sortant s'ils renouvellent leur candidature. Ils sont tous favorables et se représentent avec lui. A l'issue d'un vote à mains levées, ils ont tous été réélus à la l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 ans.



CONSTITUTION DU BUREAU

Après délibération, sont reconduits dans leur fonction :

Président :	Pierre Louis LE MESLE
Secrétaire :	François BARRAULT
Trésorier :	Stéphane NADLER
Vice-président :	Thierry PIZANTI

Les membres du conseil d'administration sont :	Jacques GREGOIRE
	Pascal DA NAZARE
	Jérôme MAILLE
	Philippe BRICE
	Gérard VIOLON

Le président remercie les membres du club, pour la confiance, qu'ils lui témoignent.



LICENCE ET COTISATION 2017

La cotisation de la Fédération Française d'Aéromodélisme pour les séniors, pour l'année 2018, a évolué. Une nouvelle licence compétition a été créée. Elle différencie le besoin non obligatoire d'un certificat médical pour les licences loisir de celui de présenter tout les 3 ans un certificat médical et chaque année une attestation de santé sur l'honneur pour les compétiteurs.

De ce fait le Bureau propose le tableau des cotisations pour l'année 2018 le suivant :

Part FFAM	Part CLUB	Catégorie	Cotisation
44 €	53 €	Licences Adultes Loisir (+18 ans au 1 ^{er} janvier 2018)	= 97 €
54€	53€	Licence Adultes Compétition (+18 ans au 1 ^{er} janvier 2018)	= 107€
24,50 €	33,50 €	Licences Juniors 2 (+ 16 ans et -18 ans au 1 ^{er} janvier 2018)	= 58 €
14,50 €	24,50 €	Licences Juniors 1 (+ 14 ans et – de 16 ans au 1 ^{er} janvier 2018)	= 39 €
7,50 €	16,50 €	Licences cadets (moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier 2018)	= 24 €
13 €	23 €	Licences encadrement (Quel que soit l'âge)	= 36 €
12€		Licence FAI (Fédération Aéronautique Internationale)	
10€		Abonnement à la revue Aéro-Modèle	

L'abonnement à la revue Fédérale, Aéro-Modèle n'est plus intégré dans le montant de la cotisation et doit être pris en plus au choix. La licence FAI reste inchangée et obligatoire pour concourir dans les compétitions internationales

A l'unanimité, le tableau des cotisations est adopté.



CALENDRIERS DES MANIFESTATION ORGANISEE PAR L'A.M.C.C. POUR L'ANNEE 2018

Pierre Louis LE MESLE demande si l'Association doit maintenir l'organisation de 6 concours comme précédemment ou s'il ne sera pas plutôt souhaitable de supprimer le concours F3J et d'organiser le concours F5J de début d'année sur 2 jours car cette catégorie est plus porteuse de recettes. Après débat, le concours F3J est maintenu si celui-ci est une nouvelle fois choisit comme compétition de sélection. Dans le cas contraire, l'idée de Pierre Louis serait retenue. Après discussion sur le choix des dates, il est décidé, en accord avec les membres de l'assemblée, qu'ils seront organisés aux dates suivantes :

- Le 7 Janvier, la galette des Rois
- Le 29 avril, un concours F5J (Planeurs Thermique de durée à propulsion électrique)
- Le 05 et 06 Mai, un concours F3J (Planeur Thermique de durée au treuil électrique) comptant pour la sélection de l'Équipe de France 2019.
- Le 23 et 24 Juin, un concours de F3Q (Planeurs remorqués avec épreuve de Durée et Vitesse)
- Le 26 Août, une Rencontre de Grands Planeurs
- Le 15 et 16 septembre, un 2ème concours de F5J comptant pour la sélection de l'Equipe de France 2019
- Le 14 Octobre, un concours de Durée-Précision (Planeur remorqué avec une épreuve de durée)
- Le 17 Novembre, l'Assemblée Générale Ordinaire



Questions diverses

Monsieur Laurent DE CASTRO demande si le club pourrait investir dans du matériel dédié aux jeunes ou du moins pour l'entraînement tel que planeur et ou altimètre dédié à la catégorie voir balance de centrage qui pourraient être en prêt pour ceux désireux de se lancer dans la compétition puisque la Fédération Française d'Aéro Modélisme ne propose rien dans ce sens.

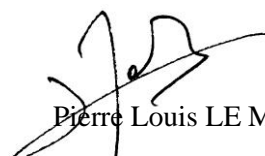
Le Président répond que dans le passé le club a plusieurs fois investi dans du matériel pour les jeunes et lorsqu'il y avait quelques élèves régulièrement présent sur le terrain. Le matériel est maintenant sur les étagères. Pour le moment, ce type d'investissement n'est plus d'actualité, chacun ayant son propre matériel et les élèves pratiquement absent. Cependant les membres ayant du matériel spécifique pour une utilisation spécifique et pouvant rendre service, peuvent en faire le prêt temporairement.

La majorité des membres présents abonde dans ce sens.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-


L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN est close. Les personnes présentes sont invitées à boire le verre de l'amitié qui sera suivi d'un repas pris en commun.

Le Président



Pierre Louis LE MESLE

Le Secrétaire



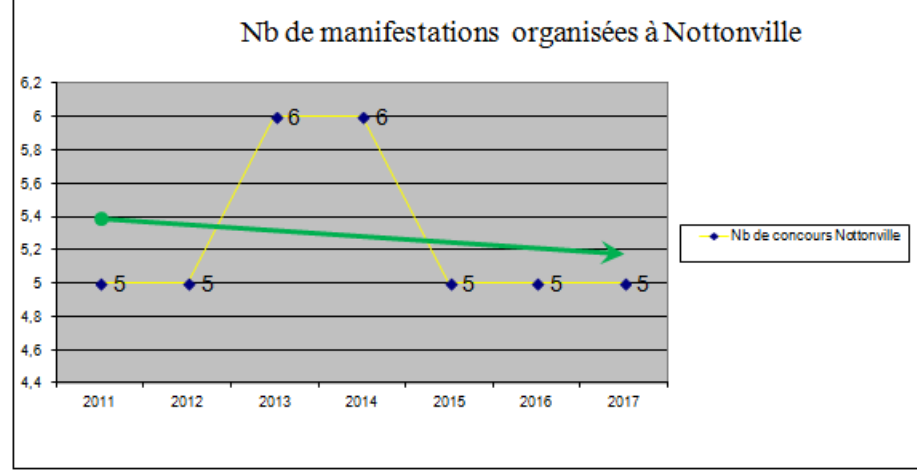
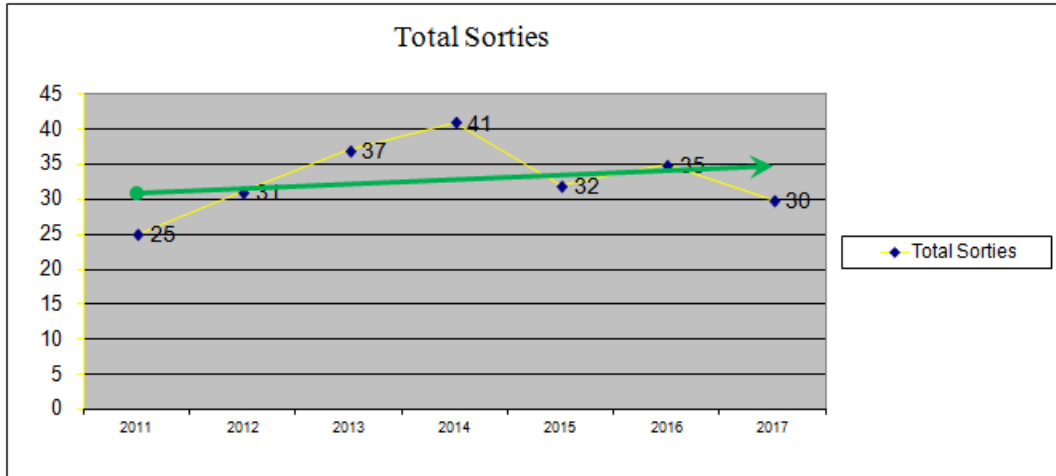
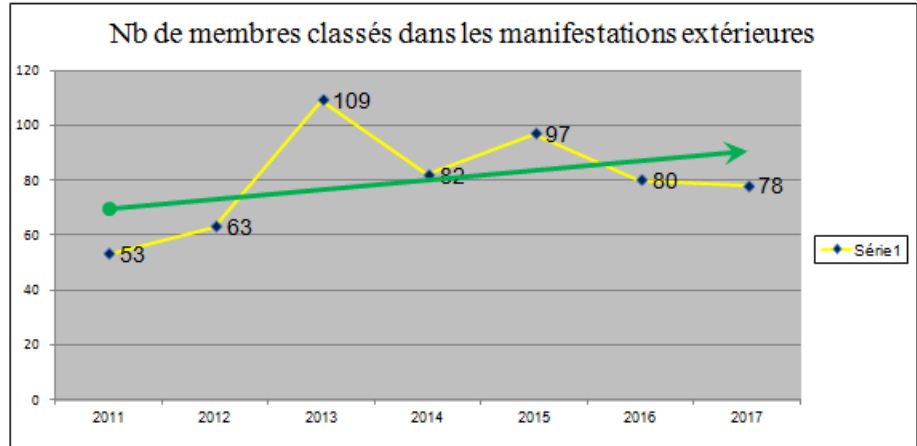
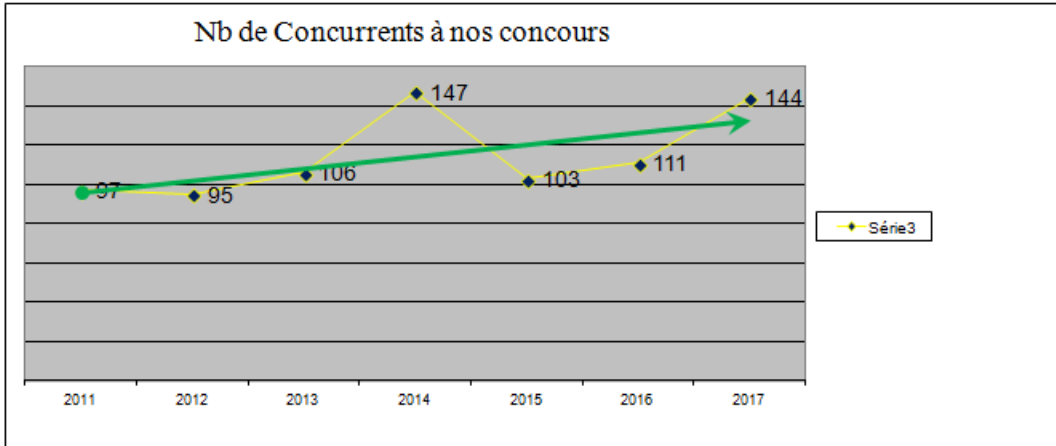
François Barrault

ANNEXE 1
Synthèse sur la loi Drone

Dispositif	Aéromodéliste RC isolé		Aéromodéliste RC membre d'un club indépendant		Aéromodéliste RC affilié à une structure nationale : UFOLEP, FINESSE PLUS		Aéromodéliste RC membre de la FFAM	
	Vol hors site déclaré	Vol sur site déclaré	Vol hors site déclaré	Vol sur site déclaré	Vol hors site déclaré	Vol sur site déclaré	Vol hors site déclaré	Vol sur site déclaré
Enregistrement	Obligatoire, donnant lieu à un certificat d'enregistrement valable 3 ans dont le n° est apposé à l'extérieur de l'aéronef et visible à plus d'un mètre.		Obligatoire, donnant lieu à un certificat d'enregistrement valable 3 ans dont le n° est apposé à l'extérieur de l'aéronef et visible à plus d'un mètre.		Obligatoire, donnant lieu à un certificat d'enregistrement valable 3 ans dont le n° est apposé à l'extérieur de l'aéronef et visible à plus d'un mètre.		Obligatoire, donnant lieu à un certificat d'enregistrement valable 3 ans dont le n° est apposé à l'extérieur de l'aéronef et visible à plus d'un mètre.	
Formation télépilote loisir	Donne lieu à la délivrance d'une attestation après le suivi d'un cours en ligne d'une heure et le passage d'un examen de 20 questions avec un taux de réussite de 100%. Le port de l'attestation est obligatoire pour exercer les fonctions de télépilote.		Donne lieu à la délivrance d'une attestation après le suivi d'un cours en ligne d'une heure et le passage d'un examen de 20 questions. Le port de l'attestation est obligatoire pour exercer les fonctions de télépilote.		Donne lieu à la délivrance d'une attestation après le suivi d'un cours en ligne d'une heure et le passage d'un examen de 20 questions. Le port de l'attestation est obligatoire pour exercer les fonctions de télépilote.		La fédération peut proposer une formation équivalente à celle de l'Aviation Civile, elle doit alors en délivrer une attestation au télépilote qui doit l'avoir en sa possession pour faire évoluer son aéromodèle.	
Limitation de capacité	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de limitation de capacités.	Exempté du dispositif de limitation de capacité
Signalement sonore	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Doit faire évoluer son aéromodèle équipé du dispositif de signalement sonore en cas de perte de contrôle. Le dispositif doit pouvoir être commandé par le télépilote.	Exempté du dispositif de signalement sonore
Notice	Doit être fournie à l'acheteur en cas de revente d'un aéromodèle complet, ou du fuselage en cas de revente partielle		Doit être fournie à l'acheteur en cas de revente d'un aéromodèle complet, ou du fuselage en cas de revente partielle		Doit être fournie à l'acheteur en cas de revente d'un aéromodèle complet, ou du fuselage en cas de revente partielle		Doit être fournie à l'acheteur en cas de revente d'un aéromodèle complet, ou du fuselage en cas de revente partielle	

ANNEXE 2

Tableau Comparatif des Sorties depuis 2011



ANNEXE 3

3) Compte rendu Financier Bilan des compétitions

Concours 2016 Bilan Brut				
	Crédits	Débits	Solde	Nb Concurrents ayant participé au financement
F3Jmai	854,00€	581,62€	272,38€	24
F5Jmai (annulé)	0,00	78,76€	-78,76€	0
F3Qjuin (annulé)	0,00€	63,67€	-63,67€	0
RGP juillet	70,00€	0,00€	70,00€	14
F5J septembre	196,00€	138,56€	57,44€	28
DP octobre	64,00€	106,50	-42,50€	9
F3Q octobre	104,00€	140,35€	-36,35€	11
Total	1288,00€	1109,46€	178,54€	86

3) Compte rendu Financier Bilan des compétitions

Concours 2017 Bilan Brut				
	Crédits	Débits	Solde	Nb Concurrents ayant participé au financement
F5JMai	262,00€	221,69€	40,31€	38
F3JMai (2 jours)	910,00€	547,38€	362,62€	28
F3Q Juin	162,00	152,62€	9,38€	14
RGP Août	147,00	19,92€	127,08€	21
F5J Octobre (2 jours)	1698,00€	1401,81€	296,19€	42
DP octobre	Annulé			
Total	3179,00€	2343,42	835,58€	143

ANNEXE 4

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN			
Budget Prévisionel Saison 2017 / 2018			
RECETTES	Montant en Euro	DEPENSES	Montant En Euro
Licences	2 118,00 €	Licences	1 080,00 €
Subventions	1 700,00 €		
Compétitions	2 000,00 €	Compétitions	1 500,00 €
Ventes magasin	- €	Achats magasin	- €
Divers	- €	Divers	300,00 €
Intérêts	50,00 €	Frais de terrain	1 600,00 €
		Cotisations assurances	300,00 €
		Matériels	138,00 €
		Investissement	700,00 €
		Réunions	250,00 €
		Sous total	5 868,00 €
		Bénéfice / Déficit de l'exercice 2017	- €
Total	5 868,00 €	Total	5 868,00 €
Banque	1 486,51 €	Disponible au 31/10/2018	8 304,58 €
Caisse	18,07 €	Bénéfice / Déficit de l'exercice 2017	- €
Compte épargne	6 800,00 €		
Disponible au 31/10/2017	8 304,58 €		8 304,58 €